



ARMÉE SUISSE

SCHWEIZERISCHE ARMEE

ESERCITO SVIZZERO

LE COMMANDANT EN CHEF
DE L'ARMÉEDER OBERBEFEHLSHABER
DER ARMEEIL COMANDANTE IN CAPO
DELL'ESERCITO

No. 7486

1/8/gi

SECRETQuartier Général de l'Armée,
le 10 décembre 1941.Au Chef du Département Militaire Fédéral,
Monsieur le Conseiller fédéral Kobelt,B e r n e .

Monsieur le Conseiller fédéral,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, à l'intention du Conseil Fédéral, les documents suivants:

1. - des extraits d'une appréciation de la situation que j'ai demandée au Service de renseignements et de sécurité de l'Etat-Major d'Armée.
Ce texte vous apportera l'interprétation synthétique, que je sanctionne, des derniers bulletins de renseignements.
Je me permets de vous faire remarquer que la situation politico-militaire évolue, présentement, avec une grande célérité, et que quelques-unes des prémices de cette appréciation peuvent se trouver infirmées d'un jour à l'autre. Le sens général et les conclusions n'en demeurent pas moins exacts;
2. - la lettre que je vous adresse, ce jour, à l'intention du Conseil Fédéral, traitant des mesures à prendre pour la défense des passages des Alpes;
3. - un projet de "Bundesratsbeschluss betreffend vorbereitend Massnahmen für die Kriegsmobilmachung der Armee."

Afin de permettre au Commandement de l'Armée d'achever, en temps utile, les travaux préparatoires pour les mesures envisagées, je vous serais obligé de me faire connaître, très prochainement, la réponse du Conseil Fédéral.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Le Général:

Annexes: 3, mentionnées.Copie: au Chef E.M.G.A.

Dodis

